

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

ALFRED REBOUX
Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS:
Six mois : 12.00
Un an : 24.00

Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

INSERTIONS:
Annonces: la ligne...
Réclames: ...
Faits divers: ...

On peut traiter à forfait pour les abonnements d'un an.

Les abonnements et les annonces sont payés à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARRÉ, Libraire, Demainville, à Paris, chez MM. MAZAS, Libraires, et G., à place de la Bourse; à Arras, chez M. PONSARD.

BOURSE DE PARIS
1^{er} MAI
(Service gouvernemental)

3 0/0	64 00
4 1/2	93 00
Emprunts (5 0/0)	102 30

3 MAI

3 0/0	64 20
4 1/2	92 50
Emprunts (5 0/0)	102 30

Service particulier du Journal de Roubaix.

Actions Banque de France	3905 00
Société générale	567 00
Crédit foncier de France	915 00
Chemins autrichiens	668 00
Lyon	942 00
Est	551 00
Ouest	577 00
Nord	1160 00
Midi	690 00
Suez	687 00
Péruvien	71 3/4
Actions Banque ottomane (ancienne)	670 00
Banque ottomane (nouvelle)	592 00
Londres cour	25 25
Crédit Mobilier	347 00
Turc	43 67

Liverpool, 3 mai.
Cotons: Ventes 10,000 b. Marché sans changement.

New-York, 3 mai.
Cotons: 16 1/4. Recettes du premier jour 2,000 b.

Dépêches affichées à la Bourse de Roubaix.

Liverpool, 3 mai.
Cotons: Ventes 10,000 ball. Arrivages 40,000 b.

Havre, 3 mai.
Cotons: Ventes 400 balles, disponibles lourds.

New-York, 3 mai.
Cotons: 16 1/4. Recettes 2,000 b.

ROUBAIX 3 MAI 1875.

Bulletin du jour

Le mouvement électoral en vue de la nomination des sénateurs se généralise de plus en plus. Aujourd'hui encore, une dépêche de Marseille nous apprend que de nombreuses réunions privées ont lieu dans les départements du midi. M. Lockroy a assisté, avec ses collègues MM. Amat et Rouvier, à une réunion convoquée par le comité central républicain des Bouches-du-Rhône. Une autre assemblée particulière a été convoquée par le comité libéral. Elle a entendu MM. Clapier et Fraissinet, députés. On assure que M. Clapier s'est prononcé pour les élections législatives en mai 1876. M. Fraissinet voudrait qu'elles aient lieu en novembre prochain. Les journaux de Marseille parlent des candidatures de MM. Challemel-Lacour, Esquiros, Pelletan et Thourel pour le Sénat, mais rien n'est encore certain. M. Granier, ancien député, serait porté par les conservateurs de Vaucluse.

DÉPÊCHES COMMERCIALES
Service particulier du Journal de Roubaix

Antvers, 1^{er} mai.
Laines: Soutenues.
Cafés: Fermes, surtout pour les St-Domingue.
Pétrole: Marché soutenu. Disponible 27 1/2; courant 26 1/2 à 27; septembre 28 1/4 à 28 1/2; quatre derniers 28 3/4 à 29.

Antvers, 3 mai.
Cafés: animés. Ha usse.
Pétrole: Hausse. Disponible 27 1/2 à 28; courant 26 3/4 à 27; juin 27 1/4 à 27 1/2; août 28; quatre derniers 29 1/2. Marché soutenu.

Marseille, 3 mai
Laines: Kassapachi Andrinople 225; Fines 310; secondes 240; Kabylies 165. Cotons: Idolep 115.
Cafés: Ventes 600 sacs Rio, 208.

Havre, 3 mai.
Cotons: Ventes 200 b. Marché calme. Lourds.
Cafés: Ventes 4,000 sacs; Prix rabaissants. Santos 108; Jacmel à livrer 100.

Londres, 3 mai.
Sucres: Fermes.
Cafés: Calmes, tenus.
Soies: Négligées.
Laines: stationnaires.

New-York, 3 mai.
Change sur Londres, 4.88; change sur Paris, 5.13 3/4
Valeur de l'or, 115 1/4
Café good fair, 17 1/2
Café good Cargoes, 18 1/4.
Marché ferme.

Dépêches de MM. Schlagdenhauffen et C., représentants à Roubaix par M. Bulteau-Desbommets:

Havre, 3 mai.
Cotons: Ventes 300 b. Marché calme, facile, sans baisse notable.

Cylichowski, qui avait été condamné le 22 avril, pour avoir illégalement exercé les droits épiscopaux mais n'avait pas encore été expulsé juridiquement, a été conduit le 1^{er} mars, par des agents de police, hors des frontières de la province de Posen.

LETTRE DE PARIS

Correspondance particulière du Journal de Roubaix

Paris, 2 mai 1875.

Les discours, lettres ou manifestes des républicains abondent, et il est probable que si les vacances de l'Assemblée ne finissaient pas avant dix jours, nous verrions se multiplier bien davantage ces élucubrations plus ou moins radicales. C'est M. Jules Simon qui avait commencé à Montpellier, puis est venu M. Gambetta, le fort ténor de la démocratie. M. Cazot, secrétaire de M. Gambetta au temps de sa dictature, a dû nécessairement imiter son patron: la République française a reproduit son discours avec force éloges. Aujourd'hui c'est le tour de M. le docteur Turigny; celui-ci ne parle pas: il préfère le procédé épistolaire. Il a donc écrit à la République, de Nevers, une lettre dans laquelle il déclare que « les royalistes se moquent du suffrage universel ». Le citoyen député Bamberger, député de Meurthe-et-Moselle, écrit au journal de son endroit que M. Gambetta a prononcé un magnifique discours à Belleville, enfin M. de Marcère; député du Nord, est allé apprendre aux habitants de Maubeuge que, depuis le 25 février, il n'y a plus de parti républicain, qu'il y a le gouvernement de la république, et que tout ce qui n'est pas républicain n'est qu'un tas de débris de factions. Il y a bien encore par-ci par-là quelques lettres de députés, mais elles n'ont trait qu'à des questions personnelles et sans intérêt. Tout cela, à part le discours de Belleville, n'a guère d'importance. Quant au discours de l'ex-fou furieux, il a trouvé des admirateurs à Vienne, à Rome, à Londres, à Bruxelles et à Berlin aussi. Le parti républicain a, dans ces villes, des amis dont la mission est de représenter M. Gambetta comme un homme modéré, comme un homme de gouvernement, et de poser tout doucement, peu à peu, devant l'étranger, sa candidature à la présidence de la république. Les ennemis de la France, à l'étranger, secondent volontiers ces manœuvres.

Le Journal des Débats vient de découvrir l'article VIII de la constitution du 25 février: il paraît qu'il ne le connaissait pas encore et il s'empresse de faire part de sa découverte à ses électeurs. Donc, M. Aron, rédacteur du grave journal, nous apprend que jusqu'au 20 novembre 1880 le président de la république seul a le droit de préparer une révision de la constitution. Si ce droit appartenait aussi aux députés, les électeurs et les journalistes auraient, d'après les Débats, le droit de parler de la révision, mais puisque le président seul peut en parler, tout le monde doit se taire. Que voilà un beau raisonnement. Le plus comique c'est que M. Aron signale sa découverte au ministre de l'intérieur et au ministre de la justice.

Il est vraiment étonnant que même sous la république, les républicains trouvent moyen de se plaindre des fonctionnaires en général et de la police en particulier. Les frères et amis qui assistent aux enterremens civils dévastent

les tombes des cimetières et violent la propriété. On prend des mesures pour préserver les sépultures; des conseillers municipaux sont bousculés. Vite on réclame auprès du préfet de police, qui prend énergiquement la défense de ses agents. L'autorité interdit la représentation d'une pièce dans laquelle on avait introduit des passages interdits, naturellement les radicaux protestent. M. Flammarion devait faire une seconde conférence dans la salle du boulevard des Capucines, à propos de l'ascension du Zénith. L'autorité l'interdit, immédiatement surgissent des réclamations de la part de gens qui ne reconnaissent pas la cause de l'interdiction, quoi qu'ils sachent bien qu'elle touche à la politique.

Enfin nous annonçons que M. Gambetta est allé à Bordeaux, d'où il doit visiter quelques autres villes du midi. La Gironda se plaint de ce que des agents de police ont partout suivi M. Gambetta et ses amis. Evidemment le rêve des radicaux est de supprimer les sergents de ville et les gendarmes, puisqu'ils prétendent que ce sont ces gens-là qui causent toujours du désordre.

Je dois vous signaler deux nouvelles de l'étranger dont l'une nous paraît absolument fautive: le prince Bismarck songerait à prendre très prochainement la route de l'empereur de Russie, d'Autriche et d'Allemagne se rencontreraient très prochainement aussi à Berlin pour s'y entendre sur les moyens d'assurer le long maintien de la paix.

Un assez grand nombre de députés sont déjà revenus à Paris; ils rapportent de leurs départements des impressions favorables quant au caractère conservateur que doivent avoir les élections sénatoriales. Tous les conservateurs sont également unanimes sur la nécessité de rétablir le scrutin par arrondissement.

Je puis, du reste, vous confirmer d'une façon absolue ce que je vous ai dit de l'opinion de tous les ministres sur cette question. Nous ne tarderons pas à en avoir des preuves officielles.

Une bienfaisante pluie d'orage est tombée sur Paris et les environs: ce matin le temps était encore menaçant mais l'après-midi promet d'être belle; le soleil reparait. C'est aujourd'hui la première journée des grandes eaux de Versailles; les deux gares de l'ouest sont encombrées, devant le Palais de l'Industrie il y a une queue telle de curieux qu'il faut attendre plus d'une demi-heure avant de franchir le seuil: c'est jour d'entrée gratuite.

M. le vicomte d'Haussonville vient de faire paraître chez Michel Lévy un livre fort intéressant et très étudié sur les établissements pénitentiaires en France et aux colonies.

Nous y empruntons le passage suivant qui est relatif au rôle des religieuses dans les prisons:

«..... On pourrait citer des traits touchants de l'affectueux respect que les détenues ressentent parfois pour les sœurs chargées de leur garde. Nous avons vu à Saint-Lazare la figure d'une détenue s'illuminer de joie parce que la supérieure, qui, depuis quelques jours, lui tenait rigueur à cause d'une infraction à la discipline, lui avait enfin adressé la parole, et il nous fut assuré que c'était là, pour certaines détenues, un moyen efficace de punition. Ce qui montre, au reste, que ces témoignages d'affection n'avaient rien d'intéressé,

c'est que, durant les tristes jours de la Commune, ce sont les détenues de Saint-Lazare qui ont permis à la sœur de s'élever, en vertu d'un commun accord et sans qu'aucune sollicitation leur ait adressée à ce sujet pour tromper la surveillance des envahisseurs de la prison.»

Ascension du ballon la Ville-de-Calais

L'ascension annoncée pour dimanche dernier à l'usine à gaz de la Villette, à Paris, n'a eu lieu qu'hier.

Le ballon la Ville-de-Calais appartient à M. J. Duruof, et a été construit avec le produit de la souscription des calaisiens, à la suite de la catastrophe dont M. Duruof et sa femme faillirent être victimes. C'est un aérostat établi dans d'excellentes conditions et muni d'un nouveau système de soupape offrant les meilleures garanties. Le gonflement a commencé vers 10 h. 1/2, au milieu d'une foule sympathique dans laquelle on remarquait plusieurs notabilités scientifiques, des représentants de la presse, plusieurs élèves de l'école polytechnique, un certain nombre d'officiers, MM. Ed. Gauchet, Dagron, Poisolet et plusieurs autres membres de l'association amicale des aérostats du siège de Paris.

M. Duruof a présidé à tous les préparatifs et a dirigé lui-même l'opération. Pendant ce temps, M. W. de Fonvielle donnait au public des renseignements fort intéressants et expliquait le but de son ascension.

Cette nouvelle expérience est faite en vue d'étudier les effets de la dépression de l'air et du gaz sur des animaux et sur l'homme, ainsi que les effets de l'électricité pour déterminer la diminution de la vitalité.

C'est, comme l'a dit justement M. de Fonvielle lui-même, le commencement d'une série d'expériences, une espèce d'entraînement, afin de pouvoir atteindre graduellement, dans un état normal, les plus hautes régions de l'air.

Contrairement à ce que l'on a dit, les aérostats n'ont emporté avec eux aucune provision d'oxygène.

Une chaîne de cages renfermant des linottes et des bruauds était disposée au-dessus de la nacelle, de manière à ce que l'on puisse constater les effets produits par la dilatation du gaz.

Par suite d'une déchirure qui s'est produite à la base de l'aérostat, l'ascension a subi un retard de près de deux heures. C'est Madame Duruof qui a, séance tenante, réparé habilement ce dommage accidentel.

A 9 heures et demie, trois voyageurs ont pris place dans la nacelle, MM. W. de Fonvielle, J. Duruof et Mariott, ancien correspondant du Daily Telegraph. Enfin, à 1 heure 20, au milieu de l'émotion générale, émotion d'autant plus grande que le souvenir de la catastrophe du Zénith était plus récent, le ballon la Ville-de-Calais s'est élevé majestueusement, salué par les braves sympathiques et enthousiastes de l'assistance.

Il a pris la direction de l'Est. On a pu le suivre quelque temps encore du regard, et ce n'est guère que 20 minutes après son départ qu'il a disparu dans les nuages.

A Puteaux, M. Jules Godard a fait aussi une ascension à l'occasion de la fête patronale.

L'ascension était annoncée pour deux heures et demie. La pluie qui n'a cessé de tomber jusqu'à trois heures a retardé le départ. Cependant, à cinq heures, le ballon est sorti de Paris pendant que le ballon de la Ville-de-Calais était prêt à six heures; départ à six heures et demie. Deux voyageurs ont pris place dans la nacelle, MM. Blanche, fils du maire de Puteaux, et Jules Godard. L'aérostat cube mille mètres. On a gonflé le ballon avec du gaz pris à Surénesses.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

Revue hebdomadaire de la Bourse.

Le 3 0/0 a terminé la semaine dans des conditions exceptionnellement satisfaisantes. Il se retrouve à 102 25 coupon de 1 25 détaché, en hausse de 0 10 sur le dernier cours de samedi dernier, après avoir fait 102 25 au plus haut, coupon détaché, et 103 25 au plus bas. Les achats effectués pour compte des recettes générales se sont élevés à la somme de 518,300 francs de rente.

Le 3 0/0, qui restait il y a huit jours à 64 05, a clôturé hier à ce même prix après avoir touché les cours extrêmes de 64 12 et de 63 85. Compensation faite entre les ordres d'achats et de ventes transmis par les trésoriers payeurs généraux, ces opérations se soldent par un achat de 13,300 francs de rente.

Les diverses obligations de la Ville se sont partagées avec les rentes françaises les faveurs de l'épargne; celles de 1869 ont été constamment recherchées aux environs de 325; celles de 1871 ont été très demandées de 294 50 à 297; enfin celles de 1875, dont le premier tirage doit être effectué le 5 de ce mois, se sont maintenues entre 433 75 et 435.

La plupart des actions des institutions de crédit sont restées calmes et leurs diverses oscillations ne comportent aucune observation spéciale. Au surplus, pour la plus grande partie d'entre elles, nous avons examiné leur situation au fur et à mesure de la réunion ordinaire de leurs actionnaires.

La Banque de France, délaissée sur le marché à terme, n'a pas dépassé les limites de 2,887 50 et de 2,880. Au comptant elle a touché un moment le cours de 2,910 pour revenir à 2,890.

La Banque de Paris et des Pays-Bas a été assez bien tenue de 1,177 50 à 1,180. L'assemblée générale est annoncée pour le 22 mai. Le Comptoir d'Escompte n'a pas donné lieu à une seule affaire à terme et n'est échangé au comptant de 580 à 590; le Crédit Foncier de France se retrouve à 915; le Crédit Industriel et Commercial, qui outre ses gûches à l'émission des obligations des mines de Rio-Tinto, ainsi que nous l'avons annoncé, est resté ferme à 730; la Société Générale a fait 566 25 au plus bas et 568 75 au plus haut; la Société Financière est un peu plus lourde à 560. On voit les écarts entre les prix extrêmes de toutes ces valeurs ne pouvaient pas être plus restreints.

Les actions du Crédit Mobilier, par les raisons que nous avons données plus haut, ont eu un marché des plus tourmentés. Après avoir progressé de 427 50 à 440 elles ont été percutées à 215 et se sont relevées légèrement à 337 50. On ne peut pas encore prévoir le sort réservé à la souscription de la Société auxiliaire.

Les actions des Chemins de fer français n'ont donné lieu qu'à des échanges très limités. Les Charentes sont à 353; l'Est vaut 550; le Lyon est en baisse de 16 fr. à 943 75; le Midi plus ferme à 690; le Nord perd 1 fr. à 4160; Orléans est en perte de 11 25 à 917 50; l'Ouest de 10 fr. à 576. Les obligations ont été l'objet des demandes suivies des capitaux de placement.

Les Chemins de fer autrichiens sont lourds à 671 25; par contre, le Lombard, dont l'assemblée générale a été remise au 31 mai, est un peu mieux tenu à 320. Les chemins espagnols et principalement le Nord de l'Espagne ont été excessivement éprouvés.

Les actions de la Banque franco-Hollandaise obéissant aux mêmes influences, sont tombées de 600 à 510 et n'ont clôturé qu'à 513.

Le Crédit Lyonnais sur lequel la spéculation s'est considérablement ralentie, termine à 780 après 790 au plus haut et 775 au plus bas. Le Messager de Paris a examiné hier les diverses catégories d'opérations auxquelles se livrent les personnes intéressées à l'affaire

Feuilleton du Journal de Roubaix

DU 4 MAI 1875.

PROSCRITS

SOUVENIRS

De la Révolution de 93 en Artois

PAR G. DE BEUONY D'HAGUERUE.

X. EMBUCHES ET PERFDIES.

(Suite).

— Tu comprends bien, continue le misérable, qu'après l'avoir quitté, je l'ai suivi de loin, et je viens de le voir entrer dans une ferme du village. Oh! cette fois je tiens mon homme. Figures-toi qu'il y a trois jours le brigand a osé me menacer...

Jules, tout absorbé par son idée, n'avait pas même entendu les dernières paroles du mendiant:

— Tu es bien certain qu'ils sont tous deux chez les Mantel?

— Quand je te dis que le domestique l'a avoué, en me défendant bien d'en parler.

Le jeune homme, lui mettant alors quatre pièces d'or dans la main:

— Tiens, dit-il, voilà ce que je t'ai promis.

— Merci, citoyen, lui dit-il, je voudrais rencontrer tous les jours des patriotes comme toi... Tout cela à moi! fit-il en considérant les pièces d'or qui reluisaient dans sa main crasseuse... Tout cela à moi! voilà une fière journée! et dire que, par dessus le marché, je sais enfin où se cache le ci-devant curé Varlet!

Mais Jules ne l'entendait plus. Il était déjà parti.

XI. COMBAT.

Nos deux fugitives, que nous avons vu partir d'Erny-Saint-Julien, étaient arrivées avant la fin de la nuit à la ferme du Frêne où tout était disposé pour les recevoir; et, comme celui qui les suivait avait pris les plus grandes précautions pour ne pas se trahir, elles se croyaient en parfaite sécurité. Elles avaient retrouvé les émigrés qui les attendaient avec une impatience facile à comprendre.

Valentine, heureuse de la pensée de s'unir bientôt à celui qu'elle aimait, et qui, pour le sauver, venait de s'exposer à de si terribles dangers, se laissait aller à toutes les illusions d'une jeune et bouillante imagination.

Elle se voyait déjà sur une terre lointaine, mais hospitalière, à l'abri de toutes les tempêtes qui bouleversaient sa malheureuse patrie.

Elle allait cesser d'être seule et abandonnée; celui qui lui avait déjà donné une si grande preuve d'amour, saurait bien la protéger et la défendre.

Puis, elle entrevoyait l'aurore d'un beau jour, de celui où il lui serait donné de rentrer dans cette chère France, qu'elle ne pouvait s'empêcher d'aimer de toute son âme, malgré tout ce qu'elle y avait souffert.

Mais, en même temps, la pensée de ceux qu'elle n'y retrouverait plus, de son père, de sa mère, qui lui avaient été si cruellement ravis, vint planer sur son esprit comme un funeste présage.

La pauvre fille, tombant à genoux, répandit sa douleur dans le sein de Dieu, elle pleura et pria longuement pour ceux qui l'avaient tant aimée et auxquels elle rendait tant d'amour. Elle invoqua Marie, la mère des vierges, la mère de tous les chrétiens, mais spécialement la mère de ceux qui n'en ont plus sur la terre.

M^{lle} Mantel et M. Robillard vinrent la distraire de ces graves pensées. Il n'était pas possible de lui procurer des toilettes dont on se plait, on d'autres temps, à revêtir les jeunes mariées;

mais ces dignes femmes tenaient à ce que leur jeune amie fût au moins parée aussi convenablement que possible.

La garde-robe de madame Mantel fut mise à réquisition, et on finit par en tirer pour Valentine un costume champêtre qui n'était pas dépourvu d'une certaine élégance.

La jupe de cotonnette rayée et le corsage d'étoffe blanche aux fleurs de plusieurs nuances se dessinaient harmonieusement, sur sa taille svelte et gracieuse, et le petit bonnet de mousseline blanche finement plissé encadrant à merveille son doux et souriant visage. Mademoiselle de Vimy semblait communiquer à ses rustiques atours la fraîcheur de sa jeunesse et même la distinction qui régnait dans toute sa personne.

Le soir venu, on acheva de disposer pour la cérémonie.

Dans une des salles de la ferme, on dressa une autel, la fermière se mit en devoir de préparer tout ce qui était nécessaire pour la célébration du saint sacrifice.

C'était au pied de ce modeste autel que Valentine devait s'attacher par un indissoluble lien à celui qui était venu la sauver; c'était là qu'elle devait échanger le nom qu'elle avait reçu en

naissant, contre un nom nouveau, qu'elle allait contracter l'engagement d'être à toujours la compagne fidèle et dévouée de celui qui déjà possédait son amour.

Cette cérémonie, que l'on aime à entourer de tout l'éclat possible, devait avoir lieu la nuit, dans une chambre de ferme; la mariée, nous venons de le voir, n'avait pour toute parure qu'un costume de paysanne, et le brillant officier au régiment de Flandre était déguisé en colporteur; je me trompe, Valentine avait pour parure sa candeur virginale, et pour couronne ses malheurs; le comte de Berclaux apparaissait revêtu de sa loyauté, de son courage, de son noble et beau caractère.

Un peu avant minuit arriva l'abbé Varlet, qui avait été mandé par la lettre à laquelle nous avons vu l'ouvrier faire allusion dans sa conversation avec le mendiant.

Quand il eut revêtu ses ornements sacerdotaux, M. de Berclaux présentait la main à Valentine, vint avec elle s'agenouiller devant l'autel. Ils étaient suivis de M. de la Vassière et du fermier qui devaient leur servir de témoins, l'assistance était formée des dames Mantel et Robillard, et de deux ou trois serviteurs éprouvés. Deux

autres domestiques avaient été placés au dehors de la ferme pour donner l'alarme en cas de péril.

— Mes frères les temps difficiles dans lesquels nous vivons, ne nous permettent pas de suivre les règles sagement ordonnées par l'Eglise.

Nous sommes obligés de nous en rapporter aux affirmations des personnes qui demandent les sacrements... Monsieur et mademoiselle. vous déclarez, devant Dieu, n'être unis par aucun lien de parenté temporelle ou spirituelle?

— Nous l'affirmons.

S'adressant ensuite aux témoins et aux assistants, il leur fit la même question. Chacun affirma ne connaître aucun empêchement au mariage.

Le prêtre lut alors à haute voix les sublimes enseignements renfermés dans le Rituel, puis, après avoir fait successivement à M. de Berclaux et Mlle de Vimy les questions d'usage, et avoir reçu leurs réponses qui étaient un serment éternel, étendant la main sur leurs fronts inclinés, il appela sur eux la bénédiction du Tout-Puissant.

Sa prière s'éleva ensuite vers le Dieu clément qui leur avait permis de se retrouver malgré tous les obstacles; il le supplia de continuer à les couvrir de sa protection et de terminer son œuvre